

CHEMIN DE FER DU GRAND TRONC

District de Québec.

DÉPART ET ARRIVÉE DES CHARS*De la Pointe à la Rivière-du-Loup.*

STATIONS.	Aller	Retour
POINTE LEVI	10-00 AM	3-55
Hadlow	10-10	3-45
Chaudière Junction ..	10-30	3-22
St Jean Chrysostôme ..	10-43	3-07
St Henri	11-00	2-50
St Charles	11-26	2-25
St Michel	11-45	1-50
St Valier	11-58	1-37
St François ou Berthier.	12-15 P M	1-18
St Pierre	12-30	1-05
ST THOMAS	12-48	12-45
Cap St Ignace	1-10	12-08 P M
L'Anse à Gile	1-20	11-53
L'ISLET	1-33	11-46
Trois Saumons	1-50	11-31
St Jean Port Joli	2-03	11-21
Elgin Road	2-20	11-04
St Roch	2-32	10-51
STE ANNE	2-46	10-38
Rivière Ouelle	3-09	10-15
St Denis	3-29	9-56
ST PASCAL	3-46	9-39
St Hélène	4-03	9-22
St André	4-23	9-02
St Alexandre	4-33	8-52
Chemin du Lac	4-43	8-39
RIVIERE-DU-LOUP ..	5-03	8-19
	5-23	8-00 AM

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant.

A. S. MACBEAN,

Surintendant local.

DEPOT DE LAMPES

ET

D'HUILE DE CHARBON

Le soussigné annonce aux marchands et cultivateurs des campagnes qu'il vend la meilleure Huile de charbon que l'on puisse se procurer, non explosive, brûle sans odeur et donne une lumière des plus brillantes. Un essai suffira pour convaincre l'acheteur.

Huile de première qualité, pour lubrifier les engins, moulins, etc. Lampes de toutes descriptions, importées des manufactures. Lanternes à l'huile de charbon sans cheminée, pour étable, cave. Becs de lampes brevetés, Globes, Cheminées, Abats-jour, Mèches, Brosses, etc.

Papeterie, livres de compte, enveloppes, plumes, etc.

A vendre en gros et en détail, à des prix modérés et au comptant.

Toutes espèces d'articles importés à ordre des Etats-Unis.

F. O. VALLERAND,

Québec, No. 8, Côte La Montagne, B. V.

1868

NOVEMBRE.

1868

Le Soleil entre au Sagittaire le 22 à 11 heures 15 minutes du matin.

Pleine lune, le 3 à 3 heures 18 minutes du matin.

Dernier quartier, le 10 à 1 heure 0 minutes du matin.

Nouvelle lune, le 17 à 6 heures 15 minutes du matin.

Premier quartier, le 25 à 10 heures 14 minutes du matin.

SEMAINE.		FETES RELIGIEUSES.	L. SOL. ETC.
Mercredi	1	b TOUSSAINT, d'obligation. <i>Kyrie</i> roy. Après les II Vêpres de la fête. Vêpres des morts, avec antiennes doublées.	6 59 5 1
Jeudi	2	n Commémoration des Morts	7 14 53
Vendredi	3	fb De l'octave	7 34 57
Samedi	4	b St Charles Borromée	7 44 56
DIMAN.	5	b XXIII après Pent. <i>Kyrie</i> du dim. Aux Vêpres mém. de l'octave	7 54 55
Lundi	6	fb De l'octave	7 74 53
Mardi	7	fb De l'octave	7 84 52
Mercredi	8	b Octave de la Toussaint	7 94 51
Jeudi	9	b Dédicace de la Basilique du Sauveur	7 114 49
Vendredi	10	b St André Avellin	7 124 48
Samedi	11	b St Martin, évêque	7 134 47
DIMAN.	12	vr XXIII après Pent. <i>Kyrie</i> du dim. 1 Vêpres du suivant, mém. du dim. Salut	7 154 45
Lundi	13	b St Stanislas Kostka	7 164 44
Mardi	14	fb St Didace, conf. non pont.	7 174 43
Mercredi	15	b Ste Gertrude	7 194 41
Jeudi	16	tr St Martin (12)	7 214 39
Vendredi	17	fb St Grégoire Thaumaturge	7 224 38
Samedi	18	b Dédicace des Basiliques des SS. apôtres Pierre et Paul	7 234 37
DIMAN.	19	b XXIV après Pent. Ste Elizabeth. <i>Kyrie</i> des doubles. II Vêpres de la fête, a cap. du suivant, mém. de Ste Elizabeth et du dim.	7 244 36
Lundi	20	b St Félix de Valois	7 264 34
Mardi	21	b Présentation de la Ste Vierge	7 274 33
Mercredi	22	r Ste Cécile	7 284 32
Jeudi	23	r St Clément	7 294 31
Vendredi	24	b St Jean de la Croix	7 304 30
Samedi	25	r Ste Catherine	7 314 29
DIMAN.	26	vr XXV après Pent. <i>Kyrie</i> et Vêpres du dim. Suffrages	7 324 28
Lundi	27	tr De la fête	7 334 27
Mardi	28	r SS. Irénée, etc., martyrs	7 344 26
Mercredi	29	tr De la Vigile	7 354 25
Jeudi	30	r St André, apôtre	7 364 24

Température—Du 4 au 10 de novembre, pluie fréquente—Du 11 au 18, beau et un peu froid—Du 19 au 25, vent et neige—Du 26 au 2 décembre, beau et très-froid.—*Petit Almanach du B.-C.*

ABONNEMENT PAYABLE D'AVANCE!!!

Nous prions les personnes qui nous doivent pour abonnements à la *Gazette des Campagnes* de nous faire tenir le prix de l'abonnement au plus tôt, soit à notre Bureau ou entre les mains de MM. les agents de la *Gazette*.

Les abonnements datent du 1er de Novembre et du 1er de Mai. Les avis pour discontinuation doivent être adressés à ce Bureau, *par écrit*, UN MOIS avant l'expiration de l'abonnement. Les arrérages, s'il y en a, doivent alors être payés.

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.